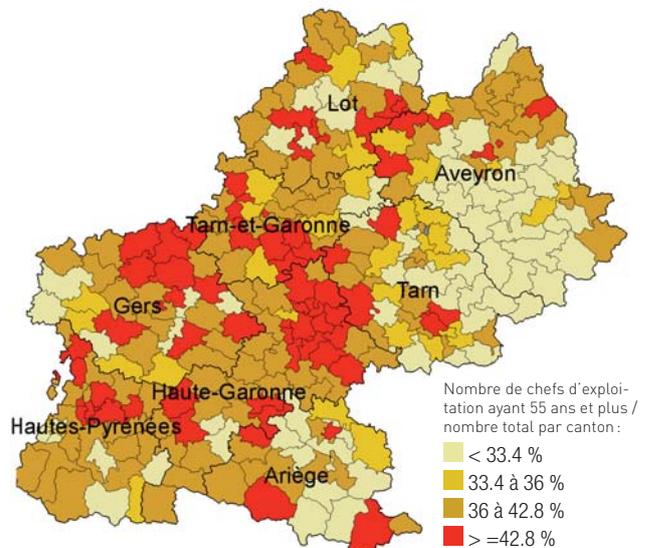


# INSTALLATION ET TRANSMISSION

En Midi-Pyrénées comme dans les autres régions françaises, le vieillissement de la population agricole se poursuit et les installations, dont le nombre se stabilise, ne suffisent pas à compenser les départs en retraite. En 2012, 1 470 chefs d'exploitation ont cessé leur activité, soit un taux de départ des chefs d'exploitation (hors transferts entre époux) de 3 %. **Le taux moyen de remplacement de ces départs est seulement de 64 %, pour un renouvellement de 2 %** (cf définitions page 44).

En 2012, près de 15 000 chefs d'exploitations ont 55 ans et plus, soit 36 % des chefs d'exploitations en Midi-Pyrénées. Si les moyennes et grandes exploitations trouvent plus facilement un reprenneur que les petites, le poids financier de la transmission et les contraintes inhérentes au métier ne facilitent pas le renouvellement des générations. Certaines productions semblent toutefois garder une certaine attractivité pour les jeunes agriculteurs. Ainsi, **la population des éleveurs**, en particulier en ovins lait et caprins, reste relativement plus jeune que la moyenne (plus de 25 % a moins de 40 ans). Les jeunes installés sont conduits à rechercher de nouvelles sources de valeur ajoutée. Ainsi en 2013, **16 % des projets d'installations DJA s'orientent vers l'AB** et **1/3 prévoit de pratiquer la vente directe**.



## TAUX DE CHEFS D'EXPLOITATIONS DE 55 ANS ET PLUS

(Source MSA 2012 - traitement ODR-CRAMP)

LES CHIFFRES

### ZOOM SUR LES INSTALLATIONS DJA EN 2013

**Nombre d'installations DJA en 2013: 441**

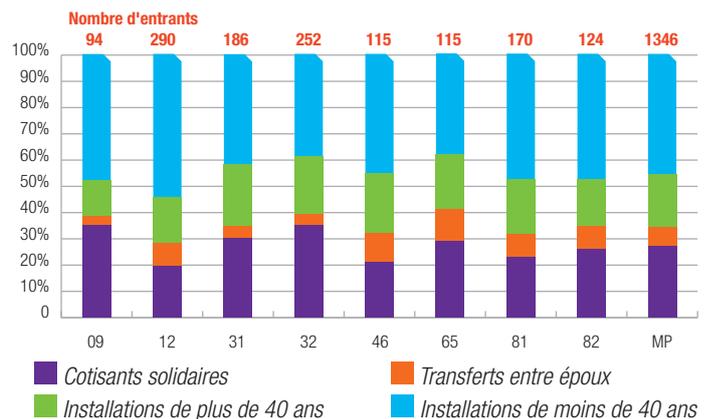
(dossiers engagés)

- Femmes : 26 %
- Installations hors cadre familial : 29 %
- Installations en société : 59 %
- Répartition selon les principales productions :

- Élevage bovin, viande et lait : 30 %
- Élevage ovin, caprin, viande et lait : 23 %
- Grandes cultures : 19 %
- Cultures permanentes et spécialisées : 12 %
- Élevage granivore : 6 %

(Sources : ASP - traitement ODR-CRAMP)

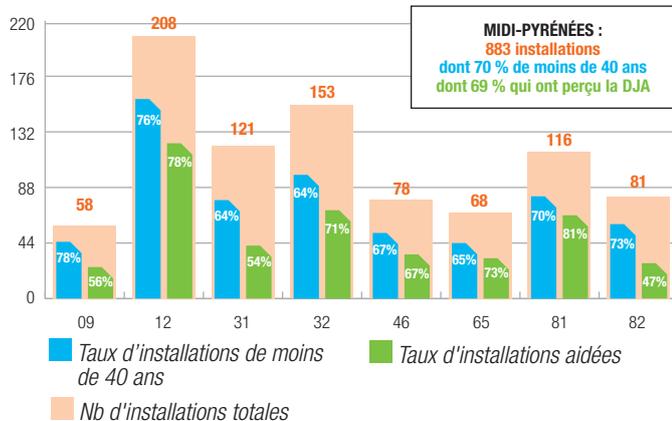
Tendance d'évolution 2012/2013



## RÉPARTITION DES NOUVEAUX ENTRANTS \* 2012

(Source : MSA - traitement ODR-CRAMP)

\*Nouveaux entrants = chefs d'exploitations ou cotisants solidaires nouvellement enregistrés dans le fichier de la MSA des non salariés agricoles.



Taux d'installations de moins de 40 ans = nombre d'installations de moins de 40 ans / nombre d'installations totales

Taux d'installations aidées = nombre de DJA / nombre d'installations de moins de 40 ans

## INSTALLATIONS PAR DÉPARTEMENT EN 2012

(Sources : MSA - DRAAF/ASP - traitement ODR-CRAMP)

## PAC : L'INSTALLATION DANS LA NOUVELLE PAC

Encourager l'installation de jeunes agriculteurs par des mesures incitatives fait déjà partie des objectifs de la PAC via la DJA et les prêts bonifiés. La réforme de la PAC prévoit, outre le maintien de ces mesures dans le 2<sup>e</sup> pilier, de nouvelles modalités pour renforcer le dispositif :

- Une **aide découplée supplémentaire** (1<sup>er</sup> pilier) destinée aux jeunes agriculteurs : cette aide s'applique à tous les jeunes agriculteurs, bénéficiaires ou non de la DJA, elle pourra être versée durant 5 ans après l'installation, en complément de l'aide de base. Elle représente un montant moyen de 66€/ha sur 34 ha maximum.
- Les jeunes agriculteurs se verront accorder des **dérogations spécifiques pour accéder aux aides couplées**, avec notamment l'éligibilité des génisses pour l'aide à la vache allaitante.
- Des **bonifications supplémentaires de la DJA** seront accordées pour favoriser les installations hors cadre familial, les démarches agro-écologiques, ou encore la recherche de valeur ajoutée.

FOCUS

PLUS D'INFOS sur

Chambre Régionale d'Agriculture : [www.mp.chambagri.fr/-Formation-Emploi-.html](http://www.mp.chambagri.fr/-Formation-Emploi-.html)

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE MIDI-PYRÉNÉES / 2014

39